

Animaje

une structure socio-culturelle jeunesse développant à la fois des activités de loisirs et d'accompagnement de projets pour les 12/25ans.

Animaje en quelques chiffres :



Revendiquant depuis la création notre attachement aux valeurs d'Éducation Populaire, notre association s'engage dans une démarche favorisant le développement et la valorisation d'actions et de projets associant les jeunes au reste de la population.

Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Parcours adapté en fonction de la décision du Ministère de la Jeunesse et des Sports.



La certification qualité a été décernée au titre des catégories d'actions suivantes : VAE ACTIONS DE FORMATION



Pascal POUPELIN

(coordinateur de la formation)

animajeformation@gmail.com

06.50.76.94.19 / 02.40.54.27.67

26 rue des cordeliers 44190 Clisson

Réunions d'information :

Jeudi 18 avril 2024

Jeudi 9 mai 2024

Vendredi 23 août 2024

de 10h à 12h au CRA de Boussay

Dossier d'inscription à télécharger sur : www.animaje.fr
onglet Formation BPJEPS



Association « Jeunesse Education Populaire »

Du 14 Octobre 2024
au 14 Novembre 2025

BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

Spécialité : « animateur »

Mention : « Loisirs tous publics »



Date limite de dépôt

des dossiers d'inscription :

Sélections au CRA de Boussay :

Positionnement au CRA :

1^{ère} sélection

Mardi 28 mai 2024

Jeudi 6 juin 2024

du 20 au 21 juin 2024

2^{ème} sélection

Mardi 3 septembre 2024

Mardi 10 septembre 2024

du 19 au 20 sept. 2024

Qu'est ce que le brevet professionnel "Loisirs tous publics" ?

Le niveau de diplôme indispensable pour devenir animateur professionnel :

- auprès d'enfants, de jeunes, de personnes âgées ou de personnes en situation de handicap.
- pour des structures associatives ou municipales : accueils de loisirs, centres de vacances, centres sociaux ou socioculturels, maisons de quartier, services enfance/jeunesse, ehpad, foyers de vie...
- et faire vivre des activités éducatives et récréatives, accompagner et faire émerger des projets en lien avec le territoire.

Le BPJEPS mention « Loisirs Tous publics », le seul BPJEPS qui permette d'exercer en tant que directeur d'Accueil Collectif de Mineurs.



LE CONCEPT DE LA FORMATION

La formation s'adresse à 16 demandeurs d'emploi, salariés ou apprentis. Elle se distingue en étant :

- ⇒ Une formation portée par un groupe d'employeurs du territoire qui accueillent les stagiaires, et qui contribuent au financement de la formation.
- ⇒ Une formation portée par une structure à taille humaine, Animaje, ses acteurs salariés et bénévoles et son réseau.
- ⇒ Une formation qui permet aux stagiaires de s'impliquer auprès des acteurs éducatifs locaux : foyer de vie, ehpad, ACM.
- ⇒ Une formation qui permet aux stagiaires d'être impliqués dans le Hellfest : organisation de la soirée bénévoles, participation en tant que bénévole au festival.

OBJECTIFS :

- Doter des futurs animateurs d'une reconnaissance professionnelle par l'obtention d'un diplôme d'Etat de niveau IV délivré par Jeunesse et sports.
- Former des animateurs capables d'initier, de concevoir, d'accompagner des projets selon les demandes d'équipes éducatives et du public dont il a la charge.
- Former des animateurs polyvalents, ouverts, curieux et passionnés par différents supports d'activités (sportives, culturelles ou scientifiques)

DÉROULEMENT DU BPJEPS ?

CONDITIONS D'ADMISSION :

Disposer des prérequis :

- Avoir le BAFA ou justifier d'une expérience d'animation professionnelle ou bénévole de 200 heures
- Avoir une attestation de premiers secours.

Réussir la sélection

(Modalités complètes sur le dossier d'inscription)



DURÉE :

- 658 heures en centre de formation (un peu moins de 2 semaines par mois).
- 1092 heures en stage pratique sur une structure socio-éducative (dont l'ensemble des périodes de vacances scolaires).

IL S'ORGANISE AUTOUR DE 3 MODULES :

- | | |
|-----------------------------------------------------------|-----------------|
| + Concevoir, mener et évaluer un projet d'animation. | 315 h en centre |
| + Conduire des temps d'animation. | 259 h en centre |
| + Assumer la direction d'un Accueil Collectif de Mineurs. | 84 h en centre |

Lieu : Le centre de formation se situe, dans nos nouveaux locaux à Gétigné, rue du Caroil, à 30 Km du centre de Nantes, et à 5 Km de la gare de Clisson.

COÛT DE FORMATION :

- ▶ 5 400€ / demandeurs d'emploi, 6 700€ / salariés et gratuit pour les apprentis.
- ▶ Les demandeurs d'emploi se rapprocheront de leur conseiller pour solliciter des aides et pourront être soutenus financièrement par les structures de notre groupe employeurs. Financement possible via le CPF.
- ▶ Frais de dossier d'inscription : 40€